

Adaptation à la fonction d'intervenant à domicile

Objectifs :

- Identifier les connaissances de l'aide à domicile et ses missions
- Cerner le cadre juridique de l'intervention à domicile
- Comprendre les spécificités de l'environnement de travail
- Se situer dans un travail de partenariat pluriprofessionnel
- Adopter une démarche bienveillante et bienveillante
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité et de confort au quotidien

Programme :

- L'exercice professionnel : La spécificité de l'intervention à domicile et ses limites
- Droits et devoirs du professionnel
- Connaissance des personnes âgées
- Communication et relation à la personne
- Transmission des informations
- Hygiène et confort de la personne

LE + FORMATION :

Cette formation permet de qualifier les intervenants à domicile dans une démarche qualité. Elle favorise l'accès à une posture professionnelle et mobilise les salariés confrontés à des situations complexes

Formateur :

- ❖ Florence DELAUNAY Infirmière formatrice
 - Diplômée Universitaire Soins Palliatifs
 - Diplômée Universitaire Douleurs
 - Diplômée Universitaire Étique et Gériatrie
 - Formatrice GSU (Gestes et soins d'urgence)

Prix net de taxes en Euros :

600 € par stagiaire – 28 heures

(Stagiaires limités à 15) (non éligible CPF)

(Accueil personne en situation de handicap, nous contacter)

MAJ 18/06/21

Durée : 4 jours

Date : 25 au 28 octobre 2021

Lieu : GRANVILLE (50400)

Modalité : Présentiel

Public : Professionnels de l'aide à domicile, Salariés.e, Individuel.le, Autres

Pré-requis : Aucun

Moyens Pédagogiques :

Exposés théoriques
Apports pratiques et méthodologiques à partir du vécu des participants et illustrés d'exemples
Etudes de cas
Echanges d'expériences
Méthodes interactives
Diaporama, Vidéo
Remise des supports écrits sur Clé USB

Validation de Formation :

Attestation de formation



GRANVILLE SANTE – CENTRE DE FORMATION
304 Boulevard du Québec – 50400 GRANVILLE
Tel : 02 33 91 69 35 – formation@granvillesante.fr
N° déclaration d'activité : 25 50 0105 950 enregistré auprès du préfet de Basse-Normandie

